



COMITE DES FETES DE SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

Compte-rendu de l'Assemblée du jeudi 19 novembre 2015

Présents : Mesdames Carré, Rambaud.

Messieurs Lefebvre, Cabrelli, Halotel, Leblanc, Guénet.

Commission Municipale :

Excusés : Mesdames Cabrelli , Paviot, Pruvel , Jourde, Follin

Messieurs Lhuillier, Paviot, Cordier, Bachelet

David Lefebvre ouvre la séance à 20h30.

BILAN DE LA FOIRE PUERICULTURE ET BOURSE AUX JOUETS DU DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Le bilan est positif : les exposants ont été principalement satisfaits de leur vente. Le cdfêtes a touché 272 euros de recettes grâce à l'inscription et à la réservation des emplacements.

En revanche, **le problème de fléchage** a été soulevé à plusieurs reprises par les visiteurs : la salle des fêtes n'est pas du tout signalée dans le village et les visiteurs extérieurs ont eu beaucoup de difficultés à la localiser, voire n'ont pas pu s'y rendre.

MARCHE DE L'AVENT du samedi a.m. 28- dimanche 29 NOVEMBRE 2015

Le mètre linéaire est fixé à 10 euros.

35 mètres sont déjà réservés par d'anciens exposants : escargots, foie gras, champagne, vin et miel et par de nouveaux exposants : bijoux, broderie sur papier, couture.

Jean-Luc se charge de l'organisation de la tombola avec le panier garni. La loterie est fixée à 2 euros. Le poids précis du panier sera indiqué dans une enveloppe cachetée par David.

Les banderoles et des flèches cartonnées seront placées par René et Jean-Luc.

Des affichages seront disposés dans les différents commerces de Saint-Martin ainsi qu'à l'abri-bus, la Grange et sur le panneau d'affichage de la mairie par Lucie.

Ils seront disposés à la mairie d'Hénouville et à la boucherie de Roumare par Auriane. Et certains seront disposés à Sahurs et à la Bouille par Olivier.

Concernant l'installation des tables, elle se **fera le vendredi 27 novembre à 15h00**. Jean-Luc, René et Lucie seront présents mais **nous sollicitons des bras pour les aider car à 3, la tâche est DIFFICILE !**

L'installation des grilles se fera le samedi 28 au matin à 8h00. Merci aux bonnes volontés qui veulent bien aider !

David commande les croissants pour offrir aux exposants un café gourmand (café acheté par René).

NOEL DES ENFANTS

Gérard Duclos sollicité par Daniel accepte de jouer le rôle du Père Noël. Madame Tesnières désirerait que son intervention ait lieu le jeudi 17 décembre à 14h15. De plus, madame Tesnières pourra acheter des bonbons en chocolat pour cinquante euros, somme qui sera remboursée par le cdfêtes sur présentation de la facture.

Daniel a une proposition à faire concernant le costume.

PARTICIPATION AU TELETHON le 5 décembre 2015

Le comité des fêtes prête trois chapiteaux aux pompiers et la cafetière à la mairie.

Un prêt de chapiteaux à la mairie d'Hénoeuville est envisagé. Une convention entre associations sera alors à faire signer.

PREPARATION DE LA FETE SAINT GEORGES le 23/24 avril 2016

Le samedi soir 23 avril : spectacle avec le musicien et le technicien du son. La communication et l'affichage seront à leurs frais. La prestation est de 500 euros. Olivier contacte le parc départemental pour avoir des estrades hautes.

A prévoir : achat de bâches en polyuréthane noir pour protéger les miroirs et éviter les reflets.

Le dimanche 24 avril : deux pièces de Feydau seront jouées : « Femmes du monde » et « Feu de la mère de Madame » de chacune de 45 min. Le cdfêtes pourra organiser un entracte entre les deux. La prestation est de 500 euros.

Le tarif : 10 euros le spectacle pour un adulte, 8 euros le spectacle pour un enfant.

15 euros les 2 spectacles pour un adulte, 10 euros les 2 spectacles pour un enfant

DATE DE LA PROCHAINE REUNION : le jeudi 10 décembre 2015 à 20h30 à la Grange.

Rappel de la date de l'Assemblée générale : le 14 janvier 2016 à 20h30 à la Grange

Le Président
David Lefebvre

La Secrétaire
Auriane Rambaud